

Radio-télédiffusion des délibérations de la Chambre

Je tiens à signaler deux avantages directs de la diffusion des délibérations de la Chambre. Grâce à la radio ou à la télévision, les Canadiens pourront juger favorablement ou défavorablement les députés du parti au pouvoir ou ceux de l'opposition. Je pense bien que la diffusion des débats ne sera pas biaisée par des moyens techniques grâce à la vigilance des membres du comité que l'on envisage de former, mais si cela arrive, les députés peuvent être certains que les journalistes de la tribune le diront. Si le gouvernement au pouvoir, qui est responsable du projet sur le plan administratif, biaise l'information par des moyens techniques, on le saura. Je n'ai absolument aucune crainte à ce sujet. Les Canadiens pourraient constater de première main, par le truchement de la télévision ou de la radio, le bon comme le mauvais travail accompli par les deux côtés de la Chambre.

Deuxièmement, lors d'événements politiques d'importance capitale pour notre pays, le premier ministre a dit trop souvent ces derniers temps qu'il ne pouvait faire d'abord au Parlement des déclarations importantes. Il invoquait le manque de temps ou quelque autre prétexte pour passer directement à la télévision ou à la radio, bafouant ainsi un droit parlementaire important. On entend souvent des arguments faux et factices au sujet des droits et privilèges parlementaires. Selon moi, 80 p. 100 sont faux et factices, mais ils ne le sont pas tous; je rappelle notamment l'usage, qui remonte à au moins un siècle, selon lequel dans une démocratie comme la nôtre, lorsque le premier ministre fait des déclarations importantes à la Chambre, il en informe à l'avance les chefs des partis d'opposition et leur en fournit le texte, pour qu'ils aient au moins le temps de préparer une réponse sensée, surtout en période de crise nationale.

Comme je l'ai dit, en maintes occasions, dernièrement, la plus récente étant l'élection d'un gouvernement du Parti Québécois au Québec, le premier ministre n'a pas fait part de ses premières impressions à la Chambre pour connaître ensuite les réactions d'une opposition démocratiquement élue, mais s'est adressé directement à la population par le truchement de la télévision. Sans compter que les chefs des partis d'opposition n'avaient reçu aucune copie du texte à l'avance de sorte que leur réponse à la télévision à ce moment-là ne pouvait reposer sur une analyse approfondie des propos du premier ministre.

En introduisant la presse électronique dans la Chambre, je ne puis imaginer hormis le cas d'une réponse à une déclaration de guerre—et sans doute cela devrait également avoir lieu à la Chambre—je ne puis imaginer, dis-je, pour l'instant aucune circonstance où le premier ministre en exercice ne pourrait, si la télévision et la radio étaient présentes à la Chambre, faire sa déclaration depuis ce haut lieu de la démocratie qui est intimement lié à l'histoire démocratique de notre pays. Si c'est là l'argument qui inquiétait vraiment les conservateurs—et je suis persuadé qu'ils ne faisaient qu'ergoter—si c'est vraiment les droits et les privilèges parlementaires qui les préoccupent, la diffusion des délibérations de la Chambre serait un moyen de les garantir, non pas de les diminuer.

Le premier ministre en exercice n'aurait plus aucune raison de s'adresser au peuple depuis l'extérieur de la Chambre. Il disposerait des moyens sur place. Il pourrait se lever et exposer le point de vue du gouvernement, et le chef de l'opposition officielle et les chefs des autres partis d'opposition auraient

également l'occasion de défendre leurs points de vue ici, dans cette enceinte démocratique. Tout le monde aurait vraiment l'impression de participer au débat, car une vingtaine de millions de téléspectateurs pourraient assister à un débat démocratique qui se déroulerait d'une façon tout à fait inédite dans notre histoire.

Bref, nous appuyons la motion. Nous ne voulons pas faire le jeu hypocrite des conservateurs. Nous regrettons que cette mesure soit présentée à ce moment-ci à la place de mesures économiques importantes, mais poursuivons le débat, adoptons la résolution et attaquons-nous à des questions économiques fondamentales et urgentes.

● (1630)

[Français]

M. André Fortin (Lotbinière): Monsieur le président, plutôt que de présenter des mesures économiques, le gouvernement présente comme haute priorité la résolution visant à téléviser les débats de la Chambre. La motion se lit comme suit:

Que la Chambre approuve la radiodiffusion et la télévision de ses délibérations et de celles de ses comités, selon des principes analogues à ceux qui régissent la publication des comptes rendus officiels des débats;

Monsieur le président, c'est donc sans connaître les aspects techniques matériels ni l'usage que nous en ferons de la télévision à la Chambre que nous accepterions en principe la télédiffusion des débats de la Chambre des communes, afin que le public canadien sache ce qui s'y passe et connaisse la façon dont le Parlement aborde les divers problèmes auxquels les Canadiens ont à faire face.

Il est évident qu'en principe notre parti est favorable à la plus large diffusion possible des délibérations de la Chambre des communes. En effet, nous ne sommes pas inquiets du tout de cela. Au contraire, plus il y aura de Canadiens qui se rendront compte de l'inefficacité du Parlement, plus il y aura de Canadiens qui sauront que nous passons des jours et des jours à discuter de choses secondaires, alors que des problèmes majeurs comme ceux qui se rapportent à la politique laitière, à la révision du régime bancaire ou au taux de chômage, ne sont pas discutés à la Chambre des communes, mais simplement évités. Les ouvriers du textile, par exemple, voient leurs emplois disparaître systématiquement, tant à Sherbrooke qu'à Québec à Louiseville et à Drummondville.

Une voix: A cause des importations . . .

M. Fortin: . . . à cause des importations protégées et encouragées par ce gouvernement. Donc, plus il y aura de Canadiens qui se rendront compte de ces choses, monsieur le président, plus la démocratie se portera bien au pays. Dans l'intérêt du peuple canadien, il est urgent que les Canadiens se rendent compte à quel point nous perdons notre temps à la Chambre. C'est regrettable de le dire, mais c'est la vérité.

Monsieur le président, présentement les producteurs de lait au Québec abandonnent systématiquement leur production. Ils sont pénalisés parce qu'ils ont travaillé. Or, plutôt que de régler ce problème, le gouvernement continue de laisser entrer des importations de produits et de sous-produits du lait et nous présente comme priorité de discussion le système métrique et la télévision des travaux de la Chambre. A mon avis, c'est purement et simplement de l'inconscience.